Les Confréries, Associations et Mouvements Paroissiaux à Cheratte Notre Dame

La Société Philharmonique

Fondée en 1841 , la société regroupe des musiciens qui donnent des concerts , accompagnent les grands évènements de la vie paroissiale et villageoise . Elle joue aussi les processions .

En 1893 , elle reçoit le titre de « Royale » pour son 50^{e} anniversaire .

Le 15.8.1945 , on fête son centenaire , qui aurait dû être célébré en 1941 , mais qui a dû être retardé à cause de la guerre .
Le 14.8 , elle a joué dans toutes les rues du village , s'arrêtant à 19h avec un tir aux campes .
Une grand messe a été célébrée en son honneur le 15.8 à 10h , relevée par la chorale de Sarolay avec Mr Gillis au violon .
Un cortège s'est formé avec tous les groupes paroissiaux , et presque tous les prisonniers de la guerre , ainsi que les anciens de 14-18 .
Un concert est donné par la société centenaire , suivi de réjouissances populaires .

La Confrérie de Saint Roch

Le 2.4.1854 , la Fabrique d'église décide d'appliquer une taxe de 15 frs sur la Confrérie de St Roch , à payer en décembre .

La Confrérie de Saint Hubert

Lors de la construction de la nouvelle église , au centre du village , l'autel latéral droit cette fois , fut dédié à Saint Hubert , nouveau patron secondaire de Cheratte. L'activité économique principale de cette époque n'était-elle pas l'armurerie , et les habitants n'étaient-ils pas tous un peu ou beaucoup des chasseurs ?

La Confrérie de Saint Hubert , est citée , pour la première fois , dans un compte de la Fabrique d'église , à la séance du 2.4.1854 , pour une taxe de 15 frs à payer en décembre .

L'acte de fondation de la Confrérie de Saint Hubert Cheratte fut signé le 15 novembre 1856 , sous l'épiscopat de Mgr Théodore Alexis Joseph de Montpelier, Evêque de Liège . Le curé de Cheratte de l'époque est le Rvd Herman Bernard Bormans , depuis le 15.7.1848 . Il le restera jusqu'en 1857, où il est appelé à Emael . Le 15.11.1856 , donc , la Confrérie de Saint Hubert , patron secondaire de la nouvelle église et patron des armuriers et des chasseurs , est érigée officiellement à Cheratte .

Elle fut reconnue par le Vatican le 3 février 1857 par le cardinal Macchi , sous le pontificat du Pape Pie IX , et enregistrée à Liège par le vicaire général H. Neven, le 22 mai 1857 . Elle reçoit son acte d'érection par Mgr Alexis de Montpellier , évêque de Liège , pour l'institution d'une confrérie sous l'invocation de St Hubert . Elle est accompagnée d'une lettre papale de Pie IX avec indulgence , datée du 3.2.1857 .

La bannière du groupe , en velours vert , porte au revers la date de 1857 .

De 1857 jusqu'en 1913 , on fêtait notre saint patron le dimanche qui suivait la St Hubert , sauf quand celle-ci tombait un dimanche .
Elle était grandement et fidèlement aidée par la Société Philharmonique , plus connue sous l'appellation « Harmonie des Meyers » , qui allait chercher chaque membre de la Confrérie à son domicile pour les amener , en musique , à la grand messe en l'honneur de St Hubert . Cette harmonie , fondée en 1841 par Guillaume Meyers , organiste et receveur communal, fêtera son centenaire le 15.8.1945 .

Pendant les années de la Grande Guerre , le Père Dandoz prit la parole , en octobre 1917 , pour faire le panégyrique de Saint Hubert . En 1918 , ce fut le Père Thys , rédemptoriste , qui célébra cette fête . Le 9 novembre , la solennité de St Hubert fut rehaussée par la présence du Père Léopold , récollet .

En 1921 , le Père Van Hec , missionnaire jésuite , assura l'homélie . Puis , en 1922 , ce fut le Père Castel , lazariste .
En 1924 , le 4 novembre , les inondations amenèrent de l'eau jusqu'à la pierre devant l'église, de même qu'à la fin de 1925 , où le 31 décembre , les eaux atteignaient 53 cm dans l'église .
Pendant ces années terribles , la Confrérie continua d'assurer la tradition .

Entre les deux guerres , toujours avec l'aide de l'Harmonie de Mr Jean Meyers , qui succédait ainsi à son père, nombreux furent ceux qui donnèrent de leur temps , et souvent de leur argent, pour perpétuer la tradition : Mrs Lambert Aussems , Jacques Beckers , Jean Bertemes , Antoine Comblain , Jacques Deuse , François Dumoulin , Jean Lhoest , Antoine Libois et Georges Van Linthout .

En 1930 , un groupe de mineurs est installé au sein de la Confrérie , à l'initiative de Jean Lhoest , qui assistera en costume à la procession de Cheratte et de Wandre .
La fête de la Ste Barbe sera aussi solennisée .

Après 1945 , les tâches de la Confrérie consistaient à faire croître le culte de son saint patron et d'organiser la procession paroissiale , grâce aux deux collectes assurées dans tous les quartiers du village .

Le deuxième dimanche du mois, à dix heures, une messe était dite , de la part de la Confrérie , pour tous les défunts du mois écoulé . La première collecte , pour la paroisse , était suivie d'une deuxième , pour la Confrérie .

Au lendemain de l'installation de l'abbé Rondia , nouveau curé , en 1956 , des réunions préparatoires à la fête du Centenaire furent organisées . On rassembla les forces vives en réunissant les confréries de la Jeunesse et de St Hubert . Une collecte mensuelle couvrirait les frais de la fête.
En 1956 , la fête du centième anniversaire , sous la présidence de Mr Jean Lhoest , fut célébrée avec un cortège grandiose , où figurants , chars retraçant la vie de notre saint patron, fanfares et cors de chasse animèrent les rues de notre paroisse . Près de quarante confrères travaillèrent à l'animation de cette belle journée .

Monsieur l'abbé Wallen , curé de St Nicolas-lez-Liège , apporta des renseignements précieux sur la vie de St Hubert(650-727) . Mr le curé Rondia , avec les Petites Sœurs des Pauvres de Liège, trouva les costumes nécessaires . Mr le vicaire Hardy contacta les fanfares l'Alliance de Kanne (Mr Thÿsen) , la Royale Ste Cecilia de Kanne (Mr Bermelmans) , la Royale Philarmonique de Cheratte (Mr Meyers) . Celui-ci dirigera le concert des trois harmonies , sur la place de l'église , après la dislocation du cortège . Les trompes de chasse du Royal Rallye Boistfort de Bruxelles Participèrent à l'animation du village . Le soir , la Dramatique l'Essor joua « li Tcharî » dans une régie de Marcel Blistin .
Les commerçants cherattois , tout particulièrement les cafés , s'investirent : Me Vve Dumoulin , Me Dehareng – Risack , B. Vrancken , Mr Mairlot , Mr Ribecai , Mr Comblain , la Maison du Peuple , le Castel , Mr Longfils , Mr Wilket , Mr Henry . Même les associations locales des pêcheurs et des mineurs tinrent à participer .
Me Fastré , travaillant aux Ets Beckers , apporta les drapeaux aux couleurs représentatives de toutes les œuvres paroissiales : papal , scouts , patros , St Hubert , gymnastique , Ste Vierge , Royal Philarmonique , Royal Dramatique , Ligue du Sacré Cœur , St Vincent de Paul .
Joseph Etienne se chargea du transport des animaux empaillés depuis la rue des Vennes à Liège , avec le concours de la charrette prêtée par Jean Tiquet . Etienne Stevens fournit les hampes des drapeaux . Dedica Deby s'affaira autour du grand char de Pierre Poës , sur lequel prendrait place Joseph Hardy costumé en St Hubert , entouré des cors de chasse . Il construisit les calicots et le panneau relatant le miracle de Nivelles , que Marcel Blistin mit tout son cœur à peindre .

Etaient évoqués St Hubert chez sa tante Sainte Ode d'Amay , Sa conversion , St Hubert disciple de St Lambert , Evêque et Fondateur de Liège , Le grand miracle, Sa mort , L'invocation contre la rage , Patron des pêcheurs , Patron des chasseurs .
Théo Libois s'occupa des grimages et des perruques . Le docteur Emile Piraux se mit à la disposition de la population gracieusement pendant les deux jours de fête , qui au départ , devaient être quatre !
Près de quarante confrères travaillèrent à l'animation de ces belles journées : Egidio Bau , Jacques Beckers père et fils , Roger Bertemes , Joseph Colin , Antoine Comblain , Toussaint Courtois , Georges et Léopold Delhoune , Paul Demaret , Antoine Depzinski , Jacques Deuse, Gilbert Diet , Joseph Etienne , Charles Folie , Henri Fromont , Emile Haid , Servais Hermans , Toussaint Josse, Georges Kariger fils , Jean Klippert , Henri Krauza , Jean et Hubert Lhoest , Antoine Libois , Joseph Loyens , Henri Magermans , Gaspard Malchair , Maurice Malherbe , Pietro Masoni , Louis Meher , Noël Montrieux , Noël Pirotte , Willy Plopper , Frans et Georges Rekko , Raggi , Georges Rosko , Guy et Jean Servais et Hyacinthe Tognolli .

Deux jours de fêtes auront lieu les 19 mai et 2 juin 1956 .
Le 19 mai se déroule une grande fête de gymnastique , animée par la Société Royale Philharmonique .
Le 19 mai 1957 , dès 6h du matin , la Société royale Philarmonique de Mr Jean Meyers sonnait le réveil . Le temps était de très mauvaise humeur . Dès huit heures , les sociétés de gymnastique travaillèrent , au lieu des différentes places publiques prévues , dans les garages de Mrs Etienne , Woit , Dumoulin , Metabet . Il y avait Hermalle/Argenteau , Ans , Blégny , Milmort , Renory , Welkenraedt , Jupille , Engis , Souverain Wandre , Hollogne aux Pierres , Thier à Liège et Boncelles . Les sociétés gagnèrent l'église en cortège dès 11h .

La messe à 11.30h fut suivie d'une réception à l'Administration communale .
A 14.20 h , nouveau cortège gymnique , puis à 15h fête de l'après-midi au Sartay . Les résultats furent proclamés à 18h , avant une animation , à 20h , par les Balladins du Rythme .

Le 2 juin une grand messe solennelle , et surtout un superbe cortège historique réjouissent la population . La Société dramatique clôture la soirée de fête .
Le 2 juin , pour la deuxième journée de fête , la grand messe solennelle eut lieu à 10.30 h , avec la participation des trompes de chasse du Royal Rallye Boistfort de Bruxelles .
Trois cavaliers costumés , Mrs Fraiture , Gathier et Simonis ouvrirent le grand cortège .
Les harmonies précédaient les chars et les groupes .

Le journal « La Basse Meuse » du 27.1.1957 écrit : « Bientôt la paroisse va célébrer deux grandes fêtes . Le fête de St Hubert avec à la grand-messe le concours de la chorale dirigée par M.Meyers ; après la grand-messe , pèlerinage au monument aux Morts des guerres . »

Le journal La Cité Liège , du 19.5.1957 , donne l'article suivant , sous la plume de M.R. Froidmont :
« Aujourd'hui et le dimanche 2 juin , la procession historique de Cheratte Notre-Dame célébrera le centenaire de la Confrérie St Hubert .
Enfin ! Après plusieurs semaines de préparatifs fébriles et inlassables , les fêtes du centenaire de la Confrérie de Saint Hubert vont se dérouler à Cheratte Notre Dame , ces dimanches 19 mai et 2 juin , avec éclat et beauté .

Déjà les habitants des communes environnantes ont été alertés de ces manifestations par la voie des affiches et d'une auto-radio qui , samedi , parcourait la région . Tandis que l'INR s'est chargé au cours des deux émissions , mardi et samedi , d'assurer une diffusion plus large à ces festivités religieuses et sportives .
En effet , si le « clou » de ces fêtes consiste en la procession historique du 2 juin , la journée de ce dimanche est consacrée à un rassemblement de sociétés gymniques masculines liégeoises .
Plus de quinze sociétés de la Fédération catholique prêtent leur concours à cette première manifestation . Parmi elles , on relève les noms des sociétés d'Engis , d'Hermalle-sous-Argenteau , de Souverain-Wandre , de Milmort , de Welkenraedt , de Gemmenich , d'Ans , de Blégny Trembleur , du Thiers à Liège , de Jupille , et naturellement , de Cheratte . Sana compter la clique locale , celles de Raeren et de Blégny , les tambours d'Engis et l'harmonie de Hermalle-sous-Argenteau .

La Journée Sportive :
Dès 6 heures du matin , la Société Philharmonique de Cheratte , sous la direction de Mr J. Meyers , assurera le réveil en musique des habitants . Ensuite , à partir de 8 heurs , les sociétés gymniques commenceront des concours sur différentes places publiques : dans les cours de l'Institut St Dominique et de l'école communale des garçons et des filles , place de l'Eglise , dans la cour du Patronage , rue Olivier Malchair , place du Fortin . En cas de pluie , des emplacements couverts ont été prévus près des endroits désignés .
A 11 heures , les gymnastes formeront un cortège qui se dirigera , par les rues Vieille Voie , Risack , Entre les Maisons , Sartay , de Visé , Joseph Lhoest , des Champs et de l'Eglise , au monument des morts , où aura lieu un dépôt de fleurs . Puis , à l'église , où sera célébrée la Sainte Messe .
A l'issue de cette messe , vers 12.30 heures , les sociétés seront reçues à l'Administration Communale , sous les auspices de laquelle seront organisées les fêtes , par Mr Kowalski , bourgmestre .
L'après-midi , le cortège des sociétés gymniques empruntera un second itinéraire par la rue des Champs , avenue de Visé , rues de Wandre , du Curé , des Acacias , du Port , des Tilleuls , du Curé , de Visé , pour aboutir au terrain du Sartay où se dérouleront des mouvements de masse et des exécutions des sociétés lauréates du matin . Enfin , à 18 h , la proclamation des résultats et la remise des prix clôtureront la journée dans la cour du patronage .

La fête du centième anniversaire , sous la présidence de Mr Jean Lhoest , fut célébrée avec un cortège grandiose , où figurants , chars retraçant la vie de notre saint patron, fanfares et cors de chasse animèrent les rues de notre paroisse .

La Procession Historique :
Mais , incontestablement , la grande procession historique qui a été mise sur pieds pour le 2 juin , sera l'évènement de ces fêtes du Centenaire .
Elle ne réunira pas moins de 150 participants qui , dans des costumes d'époque , retraceront la vie de St Hubert . Il s'agit véritablement d'une reconstitution des évènements marquants de la vie du patron des chasseurs . Son enfance sera l'objet d'un premier tableau « St Hubert chez sa tante , Ste Ode d'Amay » , puis ce sera « Sa Conversion » . On verra ensuite « Evêque et Fondateur de Liège » , « Le Grand Miracle » , « Sa mort » , « Invoqué contre la Rage » , « Patron des Pécheurs » , et l'apothéose : le char avec St Hubert , « Patron des Chasseurs » .
La fanfare de l' »Alliance » de Kanne (direction M.Thijsen) , la Royale fanfare « Ste Cecilia » de Kanne (direction M. Bemelmans) , la Royale Philarmonique de Cheratte (direction M. Meyers) et les Trompes de chasse du Cercle « Le Royal Rallye de Boisfort » prendront également place dans cette grandiose procession , qui parcourera les rues de la localité , pendant trois heures environ .
Elle sera ouverte par trois cavaliers , les 9 drapeaux des œuvres paroissiales et le drapeau aux couleurs papales . En voici l'itinéraire : rues de Visé , du Sartay , Entre les Maisons , Risack , Vieille Voie , Petite Route , de Visé , des Champs , avenue du Chemin de Fer , Grand Place , avenue de Wandre , rues du Curé , du Chemin de Fer , de la Meuse , des Platanes , du Port , des Acacias , du Curé , de Visé , dislocation : cour du Patro .
Toutefois , avant cette procession qui prendra le départ à 14.30h , une grand messe solennelle sera célébrée le matin par Mr l'abbé Rondia , curé de la paroisse , avec la participation des Trompes de Chasse du Cercle le « Royal Rallye Boisfort » . Mr l'abbé Lambricht , ancien curé , prononcera le sermon de circonstance .
Au cours de la soirée , la médaille de St Lambert sera remise aux anciens membres de la Confrérie de St Hubert .
Enfin , le soir à 19.30h , la séance académique se déroulera au Cercle St Norbert . La société dramatique « l'Essor » y interprétera « Li Tcharité » , pièce de J. Schurgers . L'entrée sera gratuite .
Signalons que l'unité scoute St Hubert de la paroisse prendra part à la reconstitution , ainsi que l'Association locale des Pêcheurs qui , à cette occasion , sortira son drapeau .
Si l'on en juge d'après les efforts des organisateurs qui se sont dévoués sans compter , au cours de nombreuses semaines , en vue de la réussite de ces journées , d'après le nombre des participants , et d'après la qualité des costumes et des armes et instruments d'époque , la procession historique du centenaire sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la paroisse » .

Dès les années 1980 , le nombre de confrères diminua . Décès, déménagements , départs pour convenances personnelles , ouvrirent la route à la présence de quelques dames et demoiselles . Déjà la Confrérie de la Jeunesse avait disparu , faute de membres. Ceux-ci , se mariant les uns après les autres , quittaient la paroisse pour d'autres cieux et la relève n'était pas assurée .

Les présidences de Mrs Antoine Comblain et Joseph Locatelli , puis de Jean Pierre van Ass , virent quelques bonnes volontés essayer de maintenir la fête de St Hubert : Mrs Servais Hermans , Thierry Beckers , Roger et Jean Luc Bertemes , Pierre Moisse , Hubert Lhoest , Léon Demarche , Thomas Woit etThomas Delarue , ainsi que mesdames Renée Bertemes , Annette Servais , Jacqueline et Reine Beckers , et Marie Claire Woit-Lieutenant .

En 1999 , le 17.10 , le cortège de la St Hubert a parcouru les rues Sartay , de Visé et l'Avenue du Chemin de Fer .

La Confrérie du Saint Rosaire

Le 20.11.1871 , Théodore Alexis Joseph de Montpellier , évêque de Liège , à la demande de Mr l'abbé Courard , curé de Cheratte , autorise l'institution d'une confrérie du Saint Rosaire . Elle a été accordée , par l'abbé François Vincent Marie Lacoste , prieur du couvent de La Sarte à Huy , le 10.3.1872 .

Il est prévu la possibilité de transférer la confrérie si les Pères de La Sarte s'installent à Cheratte . Elle pourra être supprimée si l'on constate des négligences au niveau des statuts et des règlements .

Une lettre du Général Jandel de l'ordre des Prédicateurs pour le Rosaire , est adressée de Rome en l'année 1872 .

Une mission est prêchée en novembre 1872 par les Pères Joseph et Saint Omer , du Très Saint Rédempteur .

La Sodalité du Très Saint Cœur de Marie

Dès 1872 , les demoiselles de Cheratte récitent , tous les dimanches , au lieu des Vêpres , le salut à 17 h en été et à 16h en hiver .

On y récite trois dizaines de chapelet et on chante .

La Confrérie du Saint Sacrement et les processions

On signale déjà la présence d'une Confrérie du St Sacrement à Cheratte en 1764 .

Le deuxième dimanche de juillet , au cours de la fête populaire de Cheratte , a lieu une procession du Saint Sacrement .

Une autre procession a lieu le dimanche de la Trinité sur les Hauteurs de Cheratte , avant la séparation des deux paroisses .

En 1918 , la procession du St Sacrement compte 20 à 30 hommes de plus de 18 ans .

Le 13 juillet 1919 , la première procession depuis 1914 voit affluer beaucoup de paroissiens . Elle est très belle avec plusieurs groupes organisés par les Sœurs . La pluie interrompt la procession qui ne parcourre pas le Vinâve , la Drève , ni la Rue du Curé .

En 1920 , la procession est très réussie . Des grandes bannières transversales , louées à l'œuvre des Processions , embellissent les rues du village .

En 1922 , la procession est composée de nombreux groupes . Le vent violent empêche les bannières de sortir . On compte 90 hommes et jeunes gens .

En 1925 , la procession pénètre pour la première fois dans la nouvelle Cité du Charbonnage du Hasard . Un reposoir y est organisé . Cette cité jardin a été construite dès mars 1923 pour accueillir les travailleurs de la mine qui ne trouvaient pas facilement à se loger . Un canal a aussi été creusé , qui place Cheratte parmi les ports fluviaux .

Le 11.7.1926 , une splendide procession voit beaucoup d'enfants participer à de nombreux groupes . Nouvelle venue , celle de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus .
Le reposoir de la cité du charbonnage est grandiose . Il y a aussi un reposoir au monument aux morts de la guerre .

En 1931 , un nouveau drapeau fait son apparition : le drapeau des mineurs à l'effigie de Ste Barbe et St Léonard est béni pour la procession paroissiale .

Le 12.7.1936 , la procession est interrompue un moment par la pluie dans la rue Risack et la Petite Route . Un nouveau déluge accueille cette procession sur la grand place de la Cité . Les participants se réfugient à l'hôtel de la cité avant de reprendre la procession .

Le 13.7.1941 , la procession regroupe les enfants sur 4 rangs . Suivent le trône de la Vierge , les communiantes , les jeunes filles et les dames , les jeunes gens et les messieurs . On compte plus de 600 personnes . Des médailles du scapulaire sont offertes aux 285 enfants présents .

Le 8.7.1945 , la procession est tellement longue que le Saint Sacrement est toujours dans l'église , que la tête de la procession a déjà passé le passage à niveau du Sartay . Une trentaine de prisonniers rentrés de captivité accompagnent la procession en uniformes .

Confrérie du Sacré Cœur de Jésus

Le 26.2.1876 , suite à la mission prêchée par les Pères Joseph et Gérard , rédemptoristes , on crée une nouvelle confrérie vouée au Sacré Cœur de Jésus . L'acte d'érection , signé du 8.2.1876 , en latin , est conservé .
Une lettre de la paroisse Ste Marie de la Paix à Rome , datée du 9.3.1876 , y est jointe .

183 familles sur 200 s'y inscrivent .

La Congrégation de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie

Le 5.8.1896 , cette congrégation est installée à la chapelle St Joseph de l'Institut St Dominique . Elle est acceptée par le Général de la Société de Jésus le 29.8.1896 , et par une lettre de Mgr Doutreloux du 2.4.1898 .

Un chemin de croix a été placé dans l'oratoire des Sœurs le 27.5.1894 , sur autorisation de l'évêque du 27.4.1894 . Il a été béni par l'abbé Wey le dernier dimanche du temps pascal 1898 . Il est l'œuvre de Mr Baeten de Visé et a été commandé par l'abbé Vrancken , peu avant son départ pour St Servais à Liège .

L’Association des Mères Chrétiennes

Le 13.5.1906 , installation de cette association qui regroupe plus de 140 femmes mariées de Cheratte .

Elle fait suite à une mission prêchée pendant 3 semaines , du 22.4 au 13.5 , par les pères Fochenberger et Heindren , Lazaristes de Liège . La mission a rassemblé une moyenne de 450 à 725 personnes journellement .

Le Patronage des Garçons

Le 16.6.1907 , est créé un patronage pour garçons , mis sous la protection du Bienheureux Herman Joseph . Une bannière en velours bleu lui est attribuée en 1907 .

La bannière du groupe est restaurée en juillet 1908 .

Le patronage est réorganisé en 1915 . Il compte 40 membres .
Le Père Vervier prêche la retraite aux jeunes gens du patronage en 1917 .

Les locaux du patronage accueillent provisoirement en 1928 la nouvelle école des garçons , avec 25 enfants . La Direction de l'école est confiée à Mr Georges Kariger .
Des nouveaux locaux seront construits en 1930 , pour accueillir l'importante augmentation des élèves venant de la cité du charbonnage . Deux bâtiments en bois avec revêtement en insulite sont élevés dans une partie du jardin du presbytère qui a été remblayé , par la firme Hallet et Poisman de Liège . Du nouveau matériel scolaire est installé , pour accueillir 53 élèves en deux classes . Les locaux sont bénis en septembre . Les deux frères Kariger , Georges et Lucien , en sont les instituteurs .

Une partie de la cour du patronage a été cédée à la Commune , pour y construire un chemin (la future rue Joseph Lhoest) , à charge pour la commune d'édifier à ses frais un mur avec une porte cochère pour accéder à la cour .

Le Patronage des Filles

Ce groupe participe , en 1908 , au paiement d'une nouvelle lampe de sanctuaire pour l'église de Cheratte .

Ce groupe possède sa bannière : « Apostolat de la Prière Patronage de jeunes filles »

Un cercle d'études y est fondé en 1921 , le Cercle Ste Jeanne d'Arc .

La Confrérie de la Jeunesse

Parmi la jeunesse de Cheratte , un capitaine est régulièrement élu . Celui-ci est remplacé lorsqu'il se marie . C'est le cas pour Toussaint Dumoulin , qui est remplacé le 2.12.1855 par Jacques Lemouche , au vote de 33 voix sur 37 votants .

Le 2.4.1854 , la Fabrique d'église décide d'appliquer une taxe de 15 frs sur la Confrérie de La Jeunesse , à payer en décembre .

Ce groupement possède sa bannière , dédiée à la Vierge et datée de 1864 .

Ce groupe participe , en 1908 , au paiement d'une nouvelle lampe de sanctuaire pour l'église de Cheratte .

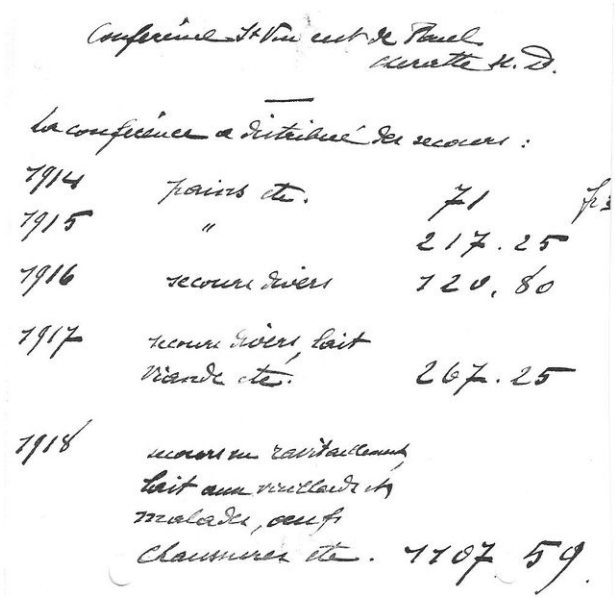
Conférence de Saint Vincent de Paul

L'installation de ce groupe d'entraide a lieu le 24.1.1909 .

Elle sera très active lors de la guerre 1914-1918 , distribuant des secours à beaucoup de familles . Plusieurs centaines de francs sont distribués aux pauvres .
En union avec le Cercle catholique , elle organise un centre officiel de distribution de vivres , dont le service des pains de Hollande pendant 10 mois .
Un chauffoir public est installé au Cercle pendant l'hiver 14/15, trois après midi par semaine , pour 60 à 80 hommes et jeunes gens réunis en patronage .

En 1917 , malgré le peu de ressources , St Vincent de Paul se reconstitue .
Le ravitaillement du Cercle continue avec la vente de légumes , fromages de Herve et produits de mercerie . Le local de distribution est transféré au local du Patro .
Le ravitaillement hispano-américain communal se fera au Cercle à partir de juin 1917 .

Pendant la guerre 14/18 , la Conférence a distribué des secours :
1914 : pains etc 71 francs
1915 : pains etc 217,25 francs
1916 : secours divers 120,80 francs
1917 : secours divers , lait , viande etc 267,25 francs
1918 : secours au ravitaillement , lait aux vieillards et malades , œufs , chaussures etc 1107,59 francs



Le Cercle Ouvrier Saint Norbert

Le cercle est fondé le 19.12.1909 .

Son trésorier , Jacques Fraikin , est tué au camp de Hamelin pendant la guerre 1914/18 . Ses obsèques ont lieu à Cheratte le 27.1.1919 .

Le 19.11.1922 , le Cercle est réouvert , après quelques années de léthargie . Monsieur Célestin Malchair en est la cheville ouvrière pendant tout l'hiver .
Une bibliothèque paroissiale est organisée , sous le vocable de Notre Dame , qui prêtera jusqu'à 1490 volumes dans l'année .

Le cercle acquiert 2 nouveaux billards pour 1175 frs .

En août 1924 , un comité central est élu pour la gestion du Cercle .

Le 26.12.1926 , le Cercle accueille les festivités données à l'occasion des 25 ans de prêtrise de l'abbé Baguette . Elles ont été précédées par une grand messe solennelle .
Une séance musicale et littéraire attire beaucoup de monde au Cercle .

Le 17.4.1932 , une grande fête est organisée au Cercle pour le départ du vicaire Leclère , qui est nommé curé à Marchin .

Le 5.2.1933 , ce sont les Sœurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie , qui sont à l'Institut , qui fêtent les 30 ans de leur présence à Cheratte .

Le 19.11 de la même année , l'abbé Lambricht fête son jubilé sacerdotal de 25 ans .

Les distribution des prix aux élèves des écoles paroissiales ont lieu au Cercle le 16.7.1934 et le 18.7.1935 .

Le 26.8.1939 , le Cercle est occupé par des soldats belges mobilisés : un peloton de la 9^{e} Cie du 1er de Ligne . Le 13.2.1940 , les soldats partent , laissant la salle du cercle en piteux état . Une réclamation concernant ces dégâts porte sur une somme de 1000 frs .
Le 23.4 , la salle est à nouveau occupée par 18 hommes .

Le 8.3.1953 , la fête d'adieu au vicaire Leyens , nommé curé à La Xhavée , rassemble beaucoup de monde . Un poële Ciney lui est offert grâcé à la collecte qui a rapporté 9.381,25 frs .

Le 11.6.1954 , c'est au tour du Curé Weeghmans d'être fêté au Cercle à l'occasion de son départ . Un superbe calice lui est offert .

C'est l'abbé Morrier qui devient curé de Cheratte . Il aura la difficile tâche de régler le départ des sœurs de l'Institut .

La Gymnastique Le Blé Qui Lève

Une section de gymnastique est fondée au sein du patronage du Bienheureux Herman Joseph en février 1912 .
Elle compte 30 pupilles .

La société gymnique est réorganisée le 8.1.1920 , avec un nouvel uniforme . Elle participe à la procession et à différentes fêtes de gymnastique : Liège , Vaux , Haccourt et Cheratte Hauteurs .

La section de gymnastique est affiliée en octobre 1937 à la Fédération de gymnastique catholique de Belgique .

Elle participe à la fête du Centenaire de St Hubert le 19.5.1956 .

Elle donne une grande fête de gymnastique dans la Cité du Charbonnage le 20.5.1957 .

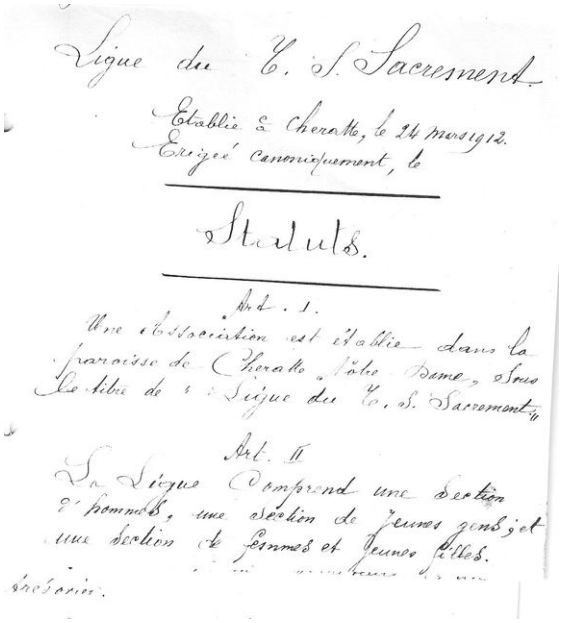
En 1962 , la société du Blé Qui Lève fête son 50^{e} anniversaire . Le détail des activités paraît dans la Gazette de Liège .

En 1963 , 100 gymnastes sont à l'honneur à Fayembois . Un grand banquet , auquel participe la gymnastique du Blé Qui Lève , leur est donné . Un article leur est consacré dans la Gazette de Liège du 23.3.1963 .

Le 17.9.1963 , le même journal publie un article sur la réalisation , par la gymnastique d'un damier vivant , où les pions sont figurés par des gymnastes .

La Ligue du Saint Sacrement

Ce mouvement d'adultes chrétiens est fondé le 24.3.1912 , sous le patronage de Saint Hubert . Elle organise les premiers dimanches du mois et les jours de grandes fêtes , une procession solennelle au Saint Sacrement à l'intérieur de l'église .
La première procession se tient le 15.2.1914 à 14.30 h .



Ligue du T. S. Sacrement.

Établie à Cheratte, le 24 mars 1912.
Érigée canoniquement, le

Statuts.

Art. I.

Une Association est établie dans la paroisse de Cheratte "Notre Dame" sous le titre de "Ligue du T. S. Sacrement"

Art. II

La Ligue comprend une section d'hommes, une section de jeunes gens; et une section de femmes et jeunes filles.

Statuts de la Ligue du St Sacrement en 1912

Les statuts sont définis le 24.3.1912 .
« Une association est établie dans la paroisse de Cheratte Notre Dame , sous le titre de « Ligue du Très Saint Sacrement » . La Ligue comprend une section d'hommes , une section de jeunes gens ; et une section de femmes et jeunes filles .
La Ligue a pour but de développer parmi les hommes le culte public dû à Notre Seigneur Jésus Christ présent au très saint sacrement de l'autel , et de former ainsi , au sein de la paroisse , un groupe de chrétiens d'élite profondément pieux et capables de seconder le prêtre dans son apostolat .
Le Conseil de la Ligue est composé de membres qui ont fait la retraite ou se disposent à la faire . Le curé de la paroisse ou son délégué est Directeur de la Ligue . A la tête du Conseil , il y a un Préfet , deux assistants , un secrétaire et un trésorier . Le Conseil se réunit au local du Cercle ouvrier St Norbert le dernier dimanche de chaque mois à 11 heures .
Dans cette réunion , après la prière , et une courte lecture faite dans le « Livre du Bien » ou autre livre pieux , les mêmes s'occuperont de tout ce qui intéresse la culte du Très Saint Sacrement . Ils rechercheront notamment quels sont les hommes auxquels on pourrait demander d'entrer dans le Conseil de la Ligue et pour cela de s'engager à faire la retraite ; de faire partie de la Ligue en s'engageant à en remplir les conditions telles qu'elles seront détaillées plus loin . Ils détermineront quels sont les membres que chacun devra convoquer aux réunions de la Confrérie et de la Ligue du Très Saint Sacrement .

Ils communieront le plus souvent possible avec l'intention de se faire une âme d'apôtre . A cette fin , il est constitué une Ligue Eucharistique qui réunit tous les hommes communiant tous les mois ou plus souvent .
Ils se feront aussi un devoir tout particulier d'escorter le Saint Sacrement dans la procession .
A la mort d'un membre de la Ligue , celle-ci fera célébrer une messe basse pour le repos de son âme , les Confrères s'efforceront d'assister aux obsèques . En outre , à la réunion du 1er dimanche du mois , on récitera pendant 12 mois le « De Profundis » .
La section des jeunes gens porte le titre de « Garde d'Honneur du Saint Sacrement ». Son but est de former un groupe de jeunes gens d'élite , qui communieront fréquemment et fourniront à la section des hommes des recrues bien préparées .
Pour être membre de cette section , il faut faire partie du Patronage depuis deux ans et être admis par le Conseil . On est reçu définitivement après un stage de trois mois .
La Garde d'Honneur est dirigée par le Vicaire délégué , assisté d'un … »

Un triduum eucharistique est organisé à Noël par le Père Guibert , franciscain de Liège , pour relancer les réunions mensuelles de la Ligue .

En 1919 , les réunions mensuelles sont peu fréquentées : 14 hommes en mars .

La Confrérie du Saint Sacrement est réorganisée en 1929 . Des directives épiscopales ont été publiées et aident à cette réorganisation . 103 hommes s'y sont inscrits .

Le Cinéma

Une salle de cinéma est installée dans la paroisse , dans les locaux du Cercle , en 1914 .
Une réunion de la Ligue des Retraitants de Visé s'y tient le 2.8.1914 . Plus de 150 membres s'y pressent . Le conférencier de Visé , terrassé par une attaque , décède après la conférence .

En 1922 , la salle de cinéma est remise à neuf par le nouveau vicaire Célestin Englebert , arrivé à Cheratte le 20.3.1920 . Il y reste jusqu'au 17.4.1924 . Celui-ci propose des soirées du dimanche .

Le 7.4.1935 , le CF décide d'interdire l'affichage sur les murs du presbytère : des affiches pour certains cinémas sont jugées licencieuses .

Le 17.7.1959 , le cinémascope est inauguré au Cinéma « Sélect » . Un discours est prononcé par le curé François Rondia à cette occasion .
« Mesdames , Messieurs , mes Chers Amis ,
Je m'en voudrais de ne pas vous remercier bien cordialement d'avoir répondu à l'appel des dirigeants du Sélect , qui m'ont invité à cette séance , que des personnes s'occupant d'œuvres . Je dois excuser l'absence de Mr le Vicaire retenu au camp des scouts et des louveteaux en Ardennes , ainsi que de quelques personnes en vacances .
Votre présence montre que vous êtes heureux avec nous de voir qu'à Cheratte existe encore une salle de cinéma essentiellement chrétienne , et qui plus est , la salle du vrai cinémascope .
De nouveaux fauteuils , jolis et pratiques , les lambris renouvelés , donnent à notre salle un air assez coquet , en un mot , une belle salle de village .
Tout ceci , vous le savez , puisque vous le voyez , mais ce que vous ignorez peut-être , c'est que cette salle , nous la devons au dévouement total de deux personnes , Mr Théo Risack et Mr Nicolas Fastré , fortement secondés par Melle Risack . Il est d'autres dévouements , mais si je ne cite que ceux-là , c'est parce que , comme dans toute société , ce sont toujours les chefs qu'on critique quand ça ne va pas et qu'on leur rend trop peu hommage quand l'œuvre marche .
Mr Théo Risack , petit de taille , sachant se faire obéir sans trop crier , maniant non seulement l'aiguille mais aussi la truelle , entrepreneur à ses heures et risquant parfois la mort en tombant d'une échelle comme ce fut le cas tout récemment . Son aide , Mr Nicolas Fastré , homme de poids , de valeur , homme de voix à ses heures , et qui , par habitude contractée aux Contributions , encaisse si volontiers votre argent à l'entrée , , et qui en dehors de cela , et avec Mr Risack , homme de peine , cinéaste , rebobineur et colleur de bobines . Bien rares sont les soirées où ces deux hommes ne se rencontrent pas à la salle ou à la cabine pour certains travaux .
Melle Risack , toujours souriantes , aux pommettes fraîches et roses , mais qui non contente d' apporter le souper à son frère le dimanche soir entre deux séances , met aussi la main à la pâte et est la grande trésorière de l'association .
Pour nous , ces trois personnes ont osé , elles ont risqué , vraiment peiné ; le temps a heureusement passé , ni Mr Fastré venant laver la salle chaque semaine lui-même .
A présent , votre belle salle est bien là !
Quand je souligne leur dévouement , je veux aussi dire qu'il est tout à fait désintéressé , et qu'il est gratuit ; que leur dévouement leur amène aussi des frais personnels . ..
Comme dans le passé , que vive la salle Sélect , c'est-à-dire la salle Choisie , la salle d'élite , qu'elle soit florissante pour le plus grand bien de tous et la gloire de Dieu ! »

La Ligue des Jeunes Patriotes Belges

Fondée en 1915 , elle regroupe beaucoup de jeunes cherattois , qui communient plusieurs fois par semaine .

La Ligue diocésaine des Femmes Catholiques

La section paroissiale de Cheratte est constituée en 1918 .
Les réunions ont lieu les 4^{e} dimanches du mois , en même temps que le groupe des Mères Chrétiennes . Des conférences sont données sur l'éducation des enfants .
Il y a 88 adhésions .

Le 2.2.1919 , la fête patronale des Femmes Catholiques voit beaucoup de confessions et communions .

Réunions spéciales lors de la grande mission du 28/9 au 8/10.1919 .

Le Cercle d'Etudes Religieuses

Il est fondé le 4.9.1919 par le vicaire COULEE . Il rassemble les hommes tous les 15 jours , pour des instructions sur les principaux points de la religion .

125 hommes participent à la grande mission du 28/9 au 8/10.1919 .

Le vicaire Coulée meurt le 12.2.1920 , à 34 ans , après 4 et demi années passées à Cheratte . 40 prêtres assistent à ses obsèques le 17.2.

La Dramatique St Louis

Une section de gymnastique et d'athlétisme est fondée en 1922 , qui ne durera que jusqu'à la fin de l'été .

Journal « Notre Cheratte » puis « Réveil Mosan »

Un journal est créé : il porte le titre rassembleur de « Notre Cheratte » .
Son premier numéro sort en novembre 1924 et est très apprécié .

En 1926 , la portée du journal « Notre Cheratte » est élargie . Il portera le nom de « Réveil Mosan » et paraît chaque semaine .

Les Ligues Populaires des hommes et des femmes , la JOCF section jeunes filles

Fondées en 1927 , pour répondre au mouvement des travailleurs chrétiens , les deux ligues populaires rassemblent les hommes et les femmes autour de sujets de conférences et de formation , des cours de couture et de mode , un service d'achat en commun .

La Ligue Ouvrière Féminine organise sa fête , avec tombolas et conférence .

Le 28.2.1937 a lieu la journée des Œuvres sociales . Une collecte faite par le LOFC rapporte 1742 frs . On achètera trois nouveaux ornements gothiques .

La Fancy Fair

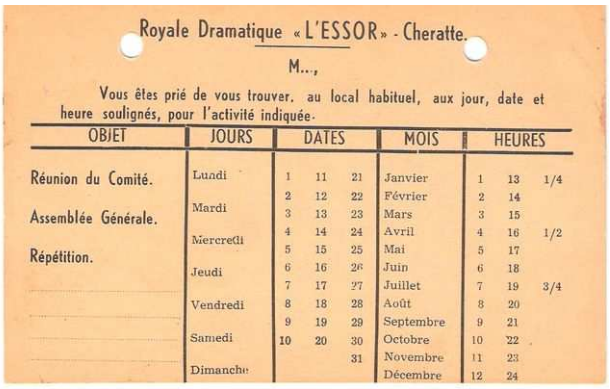
En 1928 , la cour du patronage accueille une grande fancy fair à l'occasion de la fête paroissiale .
C'est le Vicaire Leclercq qui l'organise , avec la participation de nombreux membres des diverses associations de la paroisse .
Elle connaît un grand succès et rapporte 9050 frs pour les œuvres scolaires .

La Société Dramatique

Une société de théâtre est créée à Cheratte , pour mettre à l'honneur de bien belles pièces de théâtre en français , autant qu'en wallon .
Le public , toujours nombreux , s'associe à ces festivités .

La Dramatique anime ainsi beaucoup de soirées et participe à de nombreuses occasions de festivités .

En 1956 , elle clôture les fêtes du centenaire de St Hubert .



Royale Dramatique « L'ESSOR » - Cheratte.

M...,

Vous êtes prié de vous trouver, au local habituel, aux jour, date et heure soulignés, pour l'activité indiquée.

OBJET	JOURS	DATES	MOIS	HEURES
Réunion du Comité.	Lundi	1 11 21	Janvier	1 13 1/4
Assemblée Générale.	Mardi	2 12 22	Février	2 14
Répétition.	Mercredi	3 13 23	Mars	3 15
	Jeudi	4 14 24	Avril	4 16 1/2
	Vendredi	5 15 25	Mai	5 17
	Samedi	6 16 26	Juin	6 18
	Dimanche	7 17 27	Juillet	7 19 3/4
		8 18 28	Août	8 20
		9 19 29	Septembre	9 21
		10 20 30	Octobre	10 22
		31	Novembre	11 23
			Décembre	12 24

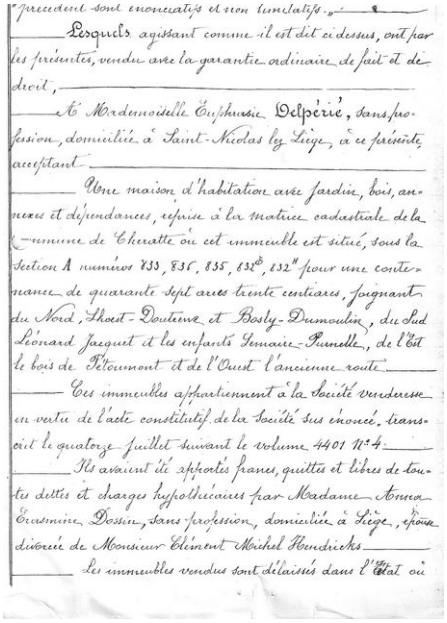
La Maison Hospitalière de la Sainte Trinité

Fondée par les Sœurs dominicaines de Monteil , elle doit servir à soigner les infirmes et les malades qui ont à subir des soins et des traitements spéciaux dus aux infirmités dont ils sont victimes .

Les actes de vente de la maison sont datés du 23.6.1904 auprès du notaire Van den Berg .

La Maison Hospitalière est une société anonyme , dont le Conseil d'Administration est composé de Charles de Ponthière , avocat à Argenteau , Camille Lixon , appariteur à l'Université , et Henri Nimal , docteur en médecine .

L'achat de la maison est fait par Melle Euphrasie Delperié de St Nicolas lez Liège , pour la somme de 20.000 frs , moins 12.371 frs .



précédent sont énonciatifs et non limitatifs.

Lesquels agissant comme il est dit ci-dessus, ont par les présentes, vendu avec la garantie ordinaire de fait et de droit,

A Mademoiselle Euphrasie Delperié, sans profession, domiciliée à Saint-Nicolas lez Liège, à ce présente, acceptant

Une maison d'habitation avec jardin, bois, annexes et dépendances, reprise à la matrice cadastrale de la commune de Cheratte où cet immeuble est situé, sous la section A numéros 833, 836, 835, 832E, 832H pour une contenance de quarante sept ares trente centiares, joignant du Nord, Lhoest-Doutrewe et Bosly-Dumoulin, du Sud Léonard Jacquet et les enfants Lemaire-Purnelle, de l'Est le bois de Pétoumont et de l'Ouest l'ancienne route

Ces immeubles appartiennent à la Société venderesse en vertu de l'acte constitutif de la société sus énoncé, transcrit le quatorze juillet suivant le volume 4401 N°4

Ils avaient été apportés francs, quittes et libres de toutes dettes et charges hypothécaires par Madame Anna Erasmine Dossin, sans profession, domiciliée à Liège, épouse divorcée de Monsieur Clément Michel Hendricks

Les immeubles vendus sont délaissés dans l'état où

Voici un extrait de l'acte de d'achat : « … recevoir toutes sommes et en donner décharge , consentir et renoncer à tous droits réels , constituer et accepter toutes hypothèques , affecter les immeubles hypothécairement , faire tous les emprunts à court et à long terme en affectant les biens immeubles en garantie hypothécaire au profit du prêteur , donner toutes mainlevées d'inscriptions hypothécaires prises d'office ou autrement , renoncer à l'action résolutoire , le tout avec ou sans paiement , compromettre et transiger sur tous intérêts sociaux . Les pouvoirs qui précèdent sont énonciatifs et non limitatifs .
Lesquels agissant comme il est dit ci-dessus , ont par les présentes , vendu avec la garantie ordinaire de fait et de droit ,
A Mademoiselle Euphrasie Delperié , sans profession , domiciliée à St Nicolas lez Liège , à ce présente , acceptant
Une maison d'habitation avec jardin , bois , annexes et dépendances , reprise à la matrice cadastrale de la commune de Cheratte où cet immeuble est situé , sous la section A numéros 833, 836, 835 , 832^{E} , 832H pour une contenance de quarante sept ares trente centiares , joignant du nord Lhoest-Doutrewe et Bosly-Dumoulin , du sud Léonard Jacquet et les enfants Lemaire-Purnelle , de l'est le Bois de Pétoumont et de l'ouest l'ancienne route .

Ces immeubles appartiennent à la Société venderesse en vertu de l'acte constitutif de la société sus énoncée , transcrit le 14 juillet suivant le volume 4401 n°4 .
Ils avaient été apportés francs , quittes et libres de toutes dettes et charges hypothécaires par Madame Anna Erasmine Dossin , sans profession , domiciliée à Liège , épouse divorcée de Monsieur Clément Michel Hendricks .
Les immeubles vendus sont délaissés dans l'état où ils se trouvent et comme ils se comportent et poursuivent avec tous droits et servitudes tant actifs que passifs , apparents ou occultes , ou pouvant en dépendre , mais sans que cette clause donne à des tiers plus de droits que ceux fondés en titre et sans garantie de la contenance indiquée , cette différence fut-elle d'un vingtième et plus sera au profit ou à la perte de l'acquéreuse .
L'acquéreuse pourra faire et disposer des immeubles vendus comme de choses lui appartenant en propriété et jouissance à compter du 17 mars courant .
Elle ne pourra exercer ni recours ni répétition contre la société venderesse , soit par vétusté ou vice de construction , soit par défaut de réparations , dégradations ou détériorations .
Elle paiera les contributions relatives aux immeubles vendus à partir du jour de l'entrée en jouissance .
Pour le cas où les bâtiments vendus seraient assurés , l'acquéreuse devra continuer la police jusqu'à son expiration , et en payer les primes annuelles .
La présente vente a lieu pour le prix de 20.000 francs .
En diminution de ce prix , l'acquéreuse retient et la société venderesse charge spécialement la dite acquéreuse de rembourser en son lieu et place sans recours possible contre la venderesse et d'en payer régulièrement les intérêts :
Une créance de 12.000 francs , exigible le 23 juin 1914 , due à Madame Anna Erasmine Dossin , rentière , domiciliée à Liège , aux termes d'un acte reçu par Me Van den Berg l'un des notaires soussignés , le 23.6.1904 . Cette créance produit des intérêts à 4,5% l'an , échéant et exigibles le 23.6 de chaque année, réductibles à 4,25% lorsqu'ils sont payés dans les 15 jours de leur échéance . Elle est conservée par une inscription prise à Liège le 15.7.1904 , volume 2362 n° 85 ci pour le principal .
Prorata d'intérêts sur ce principal du 23.6 dernier à 4,25% : 371, 67 francs .
Ensemble à déduire : 12.371,67 francs .
Après déduction , il reste utile : 7628,33 francs .
Pour remplir la société venderesse de ses droits dans le solde du prix restant à payer , il est convenu ce qui suit :
L'acheteuse paiera toutes les contributions de l'année courante , et elle s'oblige pendant trois années qui commenceront à courir à partir de ce jour à laisser à l'immeuble présentement vendu , sa destination de sanatorium affecté aux personnes infirmes et malades qui ont à subir des soins et traitements spéciaux aux infirmités dont elles sont victimes et à donner aux infirmes qui se présenteront les soins d'usage et ce , moyennant payement par ceux-ci des indemnités telles qu'il est de règle de les acquitter dans les hôpitaux officiels de Liège .
Après l'expiration des trois années et moyennant l'accomplissement de la condition ci-dessus , l'acheteuse sera de par le fait de l'expiration de ce délai entièrement libérée de son prix d'acquisition .
L'acheteuse est donc tenue d'assurer au service des infirmes le personnel squffisant , et ce à ses frais .
Monsieur le Conservateur des hypothèques est dispensé de prendre inscription d'office pour sûreté des charges imposées à l'acheteuse .
Les frais d'acte , y compris ceux de l'état des inscriptions hypothécaires sont à charge de l'acheteuse .
Dont acte , fait à Liège à l'Etude l'an 1907 , le 17 mars

Lecture faite , les comparant ont signé avec le notaire la présente minute qui restera en possession de Me Van den Berg
Suivent les signatures
Enregistré à Liège , a .c. par le Receveur soussigné , le 19.3.1907 vl 951f° 76 c7 deux rôles un renvoi
Reçu 1352,40 francs
Signé Dehasque »